

Secrétariat général Direction des Relations Internationales Espace 27 septembre - 6e étage Bd Léopold 11, 44 -1080 BRUXELLES 19: 02/413.40.12 (413.22.55)

Fax: 02/413.29.82

Site internet : http : www.cfwb.be Téléphone vert : (0800) 20 000

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement subventionné;
- Aux chefs d'établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Directeurs des Centres P.M.S.
 -LM.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux fonctionnaires généraux et Chefs de service des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française.

Pour information

Aux Membres du service d'Inspection ; Aux Associations de Parents.

AB/JK/20-07-2001/850

Objet : Célébration de l'année européenne des langues 2001.





Les Ministres de la Communauté française Wallonie - Bruxelles entendent s'associer à la célébration de l'Année européenne des langues 2001 initiée par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.-

Les objectifs poursuivis sont notamment de

- Motiver les citoyens européens à développer un degré de compétence communicative dans au moins deux langues, la langue du voisin et une langue internationales;
- Convaincre qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre une ou plusieurs langues, qu'il y a moyen d'accroître ses compétences linguistiques tout au long de la vie;
- Démontrer que les langues permettent d'avoir accès à l'emploi, à la vie culturelle et politique, qu'elles améliorent la compréhension mutuelle des peuples et des citoyens;
- Rassembler et disséminer des exemples de bonne pratique, faire connaître des méthodes efficaces, de nouvelles technologies au service de l'apprentissage des langues;
- Rappeler que toutes les langues utilisées en Europe, y compris les langues régionales, constituent un élément essentiel de l'héritage culturel européen.

De nombreuses activités sont prévues tout au long de l'année partout en Europe.

Notre site internet <u>www.cfwb.be/ae/2001</u> permet de se rendre compte de ce qui est programmé en Communauté française et offre des liens avec le site officiel de l'Année européenne des langues 2001 <u>www.eurolang2001.org</u>, ainsi qu'avec d'autres sites européens et nationaux.

Un moment phare de l'AEL2001 sera la journée européenne des langues, le 26 septembre 2001.

Le sondage *Eurobaromètre* publié par la Commission européenne indique que 83% des Belges (contre 72% pour l'ensemble des européens) perçoivent la connaissance des langues comme utile et ce sont surtout les jeunes gens actuellement aux études (de 15 à 24 ans) qui se disent capables de pratiquer une langue étrangère.

C'est pourquoi les enseignants des écoles fondamentales, secondaires et supérieurs devraient, ce 26 septembre prochain, rappeler l'importance de la maîtrise des langues vivantes dans toutes les disciplines et peut-être donner la possibilité à leurs élèves et étudiants de faire la preuve de leurs compétences linguistiques et communicatives.

Vu le peu de temps disponible à la rentrée des classes, il conviendrait de penser dès à présent à des activités qui valorisent tous ceux qui oseront relever le défi de parler, écrire, chanter dans une langue étrangère.

Dans le même esprit et suivant une longue tradition, les créateurs et le mouvement associatif - les mondes culturel et socio-culturel - pourraient appeler jeunes et moins jeunes à se saisir de leurs créations -notamment musicales - et de leurs animations pour accroître le plaisir de rassemblement, de rencontre et d'échange- par l'utilisation fréquente de plusieurs langues.

Les professeurs intéressés sont invités à se faire connaître en remplissant le formulaire de participation sur le site www.cfwb.be/ael/2001.

Les manifestations les plus originales pourraient être présentées lors de la cérémonie de clôture organisée par notre pays en décembre dans le cadre de la présidence belge de l'U.E., en direct ou en vidéo. Hervé/HASQUIN, narge des Relations internationales. Ministre-Président, Rudy DEMOTTE. Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports. Jean-Marc NOLLET: Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental de l'accueil et des missions confiées à l'O.N.E. Pierre HAZETTE, Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial. ançoise DUPUIS, Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale et de la Recherche scientifique. Richard MILLER, Ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel.